

Pour éviter les intoxications
au MONOXYDE DE CARBONE :

Même en hiver,
j'aère 10 minutes plusieurs fois par jour



10 MINUTES



LE SAVIEZ-VOUS ?

Aérer permet de chasser l'humidité de votre logement et de le chauffer plus facilement



Pour éviter les intoxications
au MONOXYDE DE CARBONE :

Je fais entretenir mon chauffage
tous les ans par un professionnel



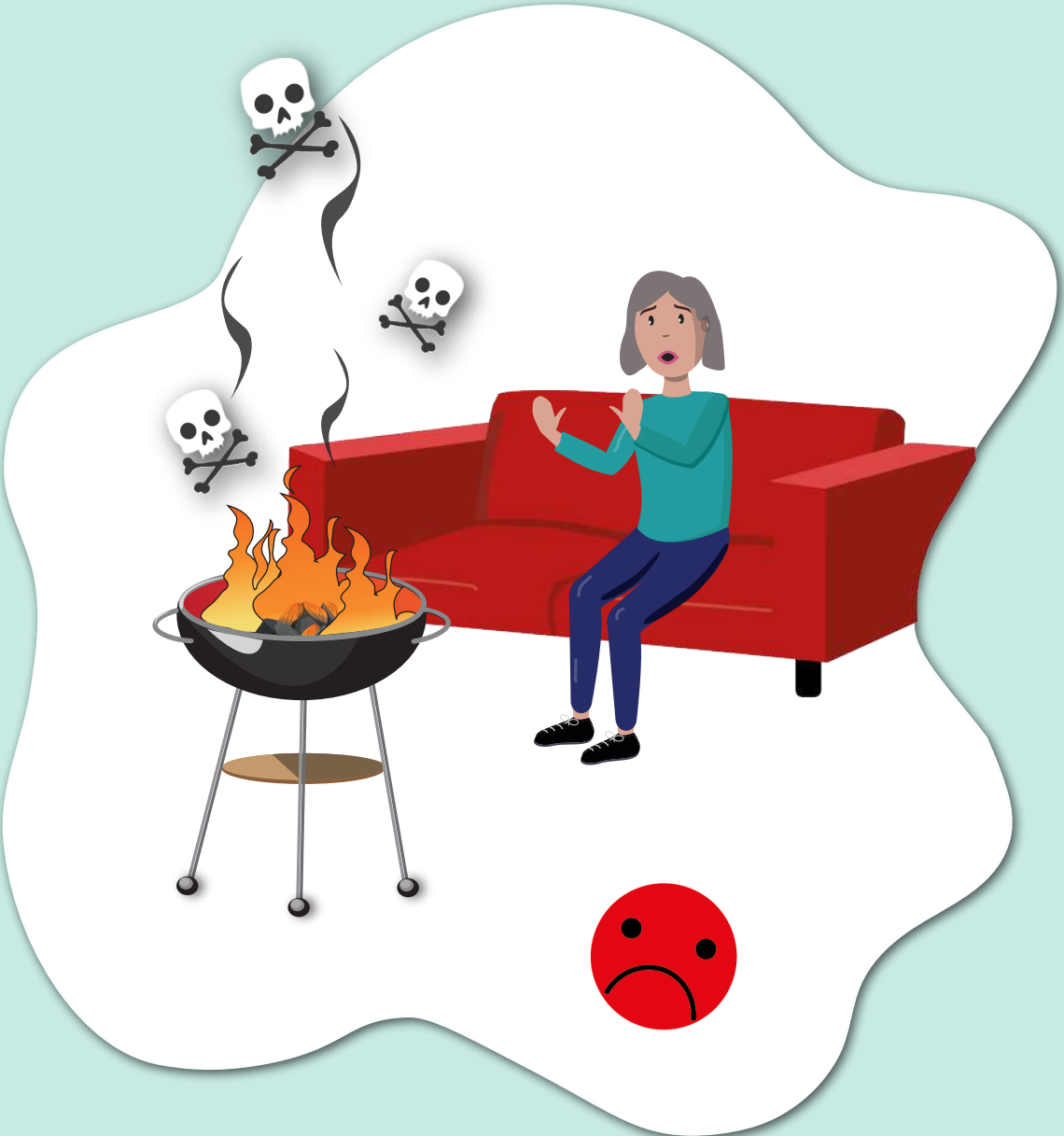
LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bois sec et non-traité permet de chauffer plus
facilement et sans danger



**Pour éviter les intoxications
au MONOXYDE DE CARBONE :**

Je n'utilise pas mon braséro ou mon barbecue à l'intérieur



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un groupe électrogène doit toujours s'utiliser à l'extérieur



www.intoxco-hautsdefrance.fr

Pour éviter les intoxications
au MONOXYDE DE CARBONE :

J'utilise mon chauffage d'appoint
(gaz ou pétrole) 2 heures de suite maximum



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si possible, privilégier un chauffage d'appoint électrique



Pour éviter les intoxications
au MONOXYDE DE CARBONE :

Je fais entretenir mon chauffage
tous les ans par un professionnel



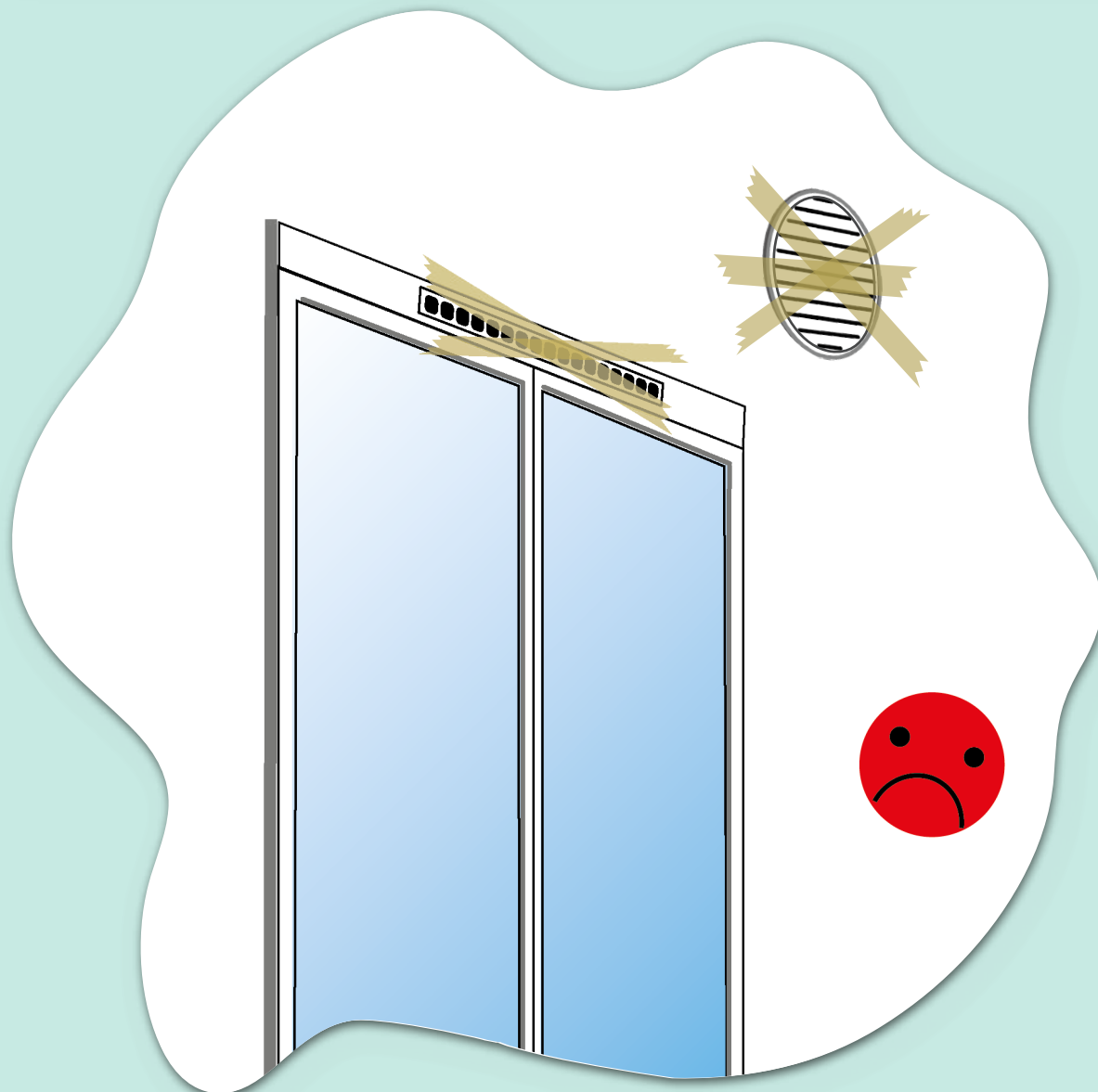
LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bois sec et non-traité permet de chauffer plus
facilement et sans danger



Pour éviter les intoxications
au MONOXYDE DE CARBONE :

**Je ne bouche pas les grilles de
ventilation**



LE SAVIEZ-VOUS ?

La ventilation permet de renouveler l'air et d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil de chauffage

